

## Le véhicule électrique ? Oui, mais en France !

L'annonce de M. Carlos Tavares faite le jour de l'ouverture du salon de l'automobile, en présence du président de la République, sur l'attribution de six nouveaux modèles aux usines françaises, va dans le sens des revendications portées par FO Métaux pour l'avenir de l'industrie automobile française sur notre territoire et pour les salariés de Stellantis.

FO Métaux prend acte de ces annonces et restera vigilante quant à une transition énergétique socialement acceptable qui devra trouver des réponses concrètes pour la préservation et le développement de l'emploi tant pour les constructeurs automobiles que pour les équipementiers.

**En effet, en 2021 moins de 100 000 véhicules électriques ont été fabriqués en France (environ 95 000). Sur les 12 derniers mois ce ne sont que 115 000 véhicules électriques qui ont été produits sur notre territoire. Ce qui justifie largement la demande récente de FO Métaux faite au président de la République pour obtenir un moratoire sur la fin des moteurs thermiques et hybrides prévue en 2035, qui demeure pour nous inacceptable à la fois au regard de la crise énergétique, au vu du nombre de ces véhicules fabriqués actuellement et des enjeux liés à l'emploi.** L'objectif affiché par le président de la République de deux millions de véhicules à batteries produits en France est un horizon encore lointain et si nous pouvons nous réjouir des annonces récentes des deux grands constructeurs français, FO Métaux restera attentive à l'atteinte de cet objectif.

Pour y arriver, à l'instar d'autres nations qui protègent leur industrie automobile, la France se doit, et en lien avec les instances européennes, de réserver les aides publiques aux véhicules fabriqués en France tout en les conditionnant à l'emploi, et à minima à ceux fabriqués en Europe ! Quel sens économique et écologique y a-t-il à subventionner encore aujourd'hui des véhicules fabriqués à l'autre bout de la planète et affligés d'une empreinte carbone insensée au regard des objectifs de neutralité fixés à l'horizon 2050 ? En outre, nous pourrions prétendre au développement de ces emplois en maîtrisant l'ensemble de la filière, débutant par la raffinerie en passant par la production, de l'électronique de puissance et la production des équipements spécifiques jusqu'à l'assemblage final des véhicules sur notre territoire.

Pour FO Métaux, l'avenir de l'industrie automobile nécessite une planification et une véritable volonté de mener une politique industrielle à la fois pourvoyeuse d'emploi et respectueuse de l'environnement tout en ne se limitant pas à la seule technologie électrique.

Paris, le 18 octobre 2022

### Contact :

Valentin RODRIGUEZ, Secrétaire fédéral en charge de l'industrie automobile 06.82.66.64.60.